



## IX. Santé

### Enjeux pour le canton

Avec une population croissante et vieillissante, un cadre de vie affecté par des changements multiples (canicules, pollutions, conditions de travail, habitudes de consommation), les défis en matière de santé publique vont croissants. En outre, le système de santé est lui-même mis sous tension par les épidémies qui renforcent la pression sur son financement.

Pour y répondre, il s'agit de maintenir un système de santé efficace garantissant l'accès de toutes et tous à une médecine de proximité et de qualité. A ce propos, il est nécessaire de développer la recherche et le développement de nouveaux médicaments, vaccins et méthodes de diagnostics pour lutter contre tout type de maladies, en particulier les maladies transmissibles. En parallèle, chaque citoyenne et citoyen doit bénéficier d'une assurance maladie lui garantissant un accès aux soins et aux dispositifs médicaux.

L'approche préventive et la promotion de la santé sont cruciales, concernant les habitudes de consommation et la prévention des maladies et des accidents. Dans ce cadre, le Canton promeut une alimentation saine, équilibrée et à faible impact environnemental.

Il cherche à dissuader la consommation de substances addictives et nocives par les populations à risques, notamment les jeunes. Il renforce les mesures de sécurisation pour réduire les accidents de la route, chez les usager-ère-s les plus vulnérables (piéton-ne-s, cyclistes et motocyclistes). Par ailleurs, le Canton s'engage aussi à réduire les atteintes sur la santé générées par les substances chimiques dangereuses, les pollutions, le bruit, les contaminations de l'air, de l'eau et du sol.

Enfin, dans le cadre de la coopération au développement, l'État de Vaud soutient l'évolution des systèmes de santé dans les pays en voie de développement, en particulier en matière d'accès aux soins des mères et des nouveau-né-e-s. A cet égard, la santé sexuelle, l'accès égalitaire aux services de santé reproductive et les droits en matière de sexualité doivent être assurés, dans le canton comme partout ailleurs.

### Objectifs de durabilité à l'horizon 2030

#### IX.a Alimentation

Faciliter et encourager l'accès de la population, en particulier les enfants, à une alimentation saine, équilibrée et à faible impact environnemental [2.1](#) [2.2](#).

#### IX.b Santé publique

Promouvoir la santé par la prise en compte de tous les facteurs qui lui sont favorables [3.4](#), par l'accès universel à une assurance maladie [3.8](#) et par le renforcement de la lutte contre les maladies transmissibles [3.3](#) [3.b](#).

##### Alimentation et activité physique

Le Canton promeut une alimentation équilibrée et soutient également l'activité physique directement (projet Sport-santé) et indirectement par le biais du Programme d'action cantonal (PAC). Un programme centré sur la santé mentale est en préparation dans ce cadre.

#### IX.c Substances addictives

Diminuer nettement la consommation de substances addictives et la proportion de personnes dépendantes grâce à une approche globale et préventive de la santé [3.5](#) [3.a](#).

#### IX.d Santé sexuelle

Assurer le droit à l'autodétermination en matière de santé sexuelle et un accès égalitaire aux services de santé sexuelle et reproductive [3.7](#).

##### Santé et éducation sexuelle

Un accès aux consultations en santé sexuelle dans les situations de vulnérabilité est développé dans les régions du canton, notamment des entretiens lors des accouchements et des interruptions de grossesse. En milieu scolaire, des espaces de dialogue de proximité sur les questions de santé sexuelle sont proposés aux élèves.

#### IX.e Substances chimiques

Lutter contre la pollution et les contaminations dues à des substances chimiques [3.9](#).

#### IX.f Accidents de la route

Réduire les accidents de la route et leurs conséquences, notamment par la sécurisation des plus vulnérables (piéton-ne-s, cyclistes et motocyclistes) [3.6](#).

#### IX.g Coopération internationale

Appuyer les pays en développement dans l'évolution de leurs systèmes de santé et soutenir l'amélioration de la santé des mères, des nouveau-né-e-s et des enfants ainsi que la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction [3.c](#) [3.2](#).

##### Partage de compétences en pédiatrie

Dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie, les professionnel-le-s de santé du CHUV mettent à profit leurs compétences, notamment dans les domaines de la néonatalogie, de la chirurgie pédiatrique et des soins intensifs de pédiatrie. Le CHUV accueille également à Lausanne les professionnel-le-s de santé de ces pays.